



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

"CONTREBANDE !" : CRI D'ALARME CLASSIQUE POUR EMPÊCHER TOUTE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

QUÉBEC, mercredi 21 août 2013 – La **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT)** tient à dénoncer les tentatives incessantes des alliés de l'industrie du tabac, notamment l'**Association canadienne des dépanneurs en alimentation – ACDA**, pour induire les parlementaires en erreur quant aux causes et aux solutions en lien avec le problème du tabagisme au Québec.

Ce matin encore lors de leur comparution devant la **Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale**, **Imperial Tobacco Canada** et l'**ACDA** (qui entretient des liens étroits avec les multinationales du tabacⁱ) ont tenté de convaincre les députés que le phénomène de la contrebande demeure une grave menace qui doit demeurer la priorité du gouvernement. Malgré qu'une baisse radicale de la contrebande ait été constatée au Québec il y a longtemps par les multinationales membres de l'ACDA, celle-ci a continué de faire campagne encore récemment en exagérant l'ampleur de la contrebandeⁱⁱ, affirmant même qu'elle constitue l'une des principales causes d'initiation au tabagisme des jeunes (en ajoutant que « *de plus en plus de jeunes commencent à fumer en se procurant du tabac de contrebande* »ⁱⁱⁱ).

« *En sonnant constamment l'alarme sur la contrebande, l'industrie et ses porte-étendards de l'industrie cherchent à détourner l'attention des parlementaires des produits et du marketing qui menacent réellement la santé des jeunes, soit les produits légaux avec leurs emballages branchés et d'autres caractéristiques attrayantes, et à empêcher des contrôles plus sévères sur ceux-ci,* » dit **Flory Doucas, porte-parole de la CQCT**.

Baisse radicale de la contrebande

« *La contrebande au Québec s'avère un phénomène de plus en plus marginal et ce, surtout grâce aux efforts soutenus du gouvernement du Québec. Seuls l'industrie et les groupes qui y sont associés continuent de sonner l'alarme quant à la contrebande, malgré les estimations très rigoureuses et claires du gouvernement,* » ajoute **madame Doucas**. En effet, **Revenu Québec** évalue la contrebande à 15 % du marché québécois^{iv}, alors qu'elle atteignait les 30 % il y a quelques années.

Les jeunes préfèrent les marques légales

Alors que l'**ACDA** et l'industrie prétendent vouloir protéger les jeunes contre le tabagisme en priorisant la lutte contre la contrebande, la vérité est que ce sont leurs propres produits qui s'avèrent les plus populaires auprès des enfants et adolescents.^v Seulement 14 % des élèves fumeurs au secondaire consomment habituellement des cigarettes de contrebande^{vi}, alors que l'on sait que bon an mal an, 15 % des dépanneurs vendent du tabac aux mineurs. Et rappelons qu'en 2008, alors que la contrebande était à son sommet, les produits les plus populaires chez les élèves du secondaire étaient les cigarillos aromatisés.^{vii}

Priorité des groupes de santé

« *Les groupes de lutte contre le tabac appuient la lutte contre la contrebande et y participent énergiquement. Cependant, notre priorité est la réduction de l'attrait du tabac chez les jeunes, notamment en interdisant l'aromatisation du tabac aux saveurs de fruits et de friandises, en standardisant les emballages et en interdisant les cigarettes féminines ultra-minces. Maintenant que le phénomène de la contrebande est en résorption, nous*

appelons les parlementaires à se tourner vers les produits qui constituent la réelle porte d'entrée au tabagisme pour les jeunes, soit les produits mis en marché par les géants du tabac et vendus dans les dépanneurs du Québec, » conclut la porte-parole de la CQCT, Flory Doucas.



(↑ Nouveaux paquets Player's : un contenant sans mise en garde à l'intérieur de l'emballage conforme à la loi ... qu'on peut jeter)



Principales mesures réclamées par les groupes de santé^{viii}

Pour diminuer l'attrait des produits du tabac :

- ➔ **Interdiction complète de toutes les saveurs, incluant le menthol** : étendre à tous les produits du tabac l'interdiction des additifs énumérés dans la loi fédérale
- ➔ **Moratoire sur les nouveaux produits du tabac** : interdire la mise en marché de tout nouveau produit du tabac, soit au niveau de son emballage (ex : modernisation de l'imagerie d'une marque) ou au niveau du produit lui-même (ex. : cigarettes ultra-minces)
- ➔ **Standardisation des emballages** : emballages complètement standardisés (format, matériau) et complètement libres d'éléments promotionnels (éléments de marque, logo, graphisme) à l'exception du nom de la marque

Pour protéger les travailleurs et les populations vulnérables de la fumée secondaire :

- ➔ **Interdiction de fumer sur les terrasses de restaurants et de bars**
- ➔ **Interdiction de fumer dans les véhicules en présence d'enfants**
- ➔ **Interdiction de fumer dans les terrains de jeux pour enfants**

Renseignements :

Flory Doucas, co-directrice et porte-parole, Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

Tél. : 514 598-5533 ; Cell. : 514 515-6780

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 460 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

« Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec »



ⁱ http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_10_25 QUI ACDA.pdf

ⁱⁱ http://cqct.qc.ca/Communiqués_docs/2012/PRSS_12_09_17_FaussesStatistiques_ACDA.pdf

ⁱⁱⁱ Michel Rouillard, porte-parole de la **Coalition nationale contre le tabac de contrebande - CNCTC**, une initiative de l'ACDA, cité dans "Tabac de contrebande: Michel Rouillard en mission", *L'Action*, 12 août 2013. <http://www.laction.com/Actualites/2013-08-12/article-3347792/Tabac-de-contrebande%3A-Michel-Rouillard-en-mission/1>

^{iv} **Gouvernement du Québec**, Budget 2013-2014 – Plan budgétaire, "Un Québec pour tous", page F.18, 20 novembre 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf> ; voir extraits pertinents au http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_20_Budget_Extraits_tabac.pdf. Témoignant en Commission parlementaire, **Gilles Paquin**, le président-directeur général de **Revenu Québec** explique que « *la contrebande de tabac, là, est retournée à des taux qui sont comparables à ceux du début des années 2000, de l'ordre de 15 % ... on pense que la hausse de la taxe sur le tabac n'a pas eu pour effet d'entraîner une recrudescence de la contrebande* », *Journal des débats*, jeudi 13 juin 2013 - Vol. 43 N°49. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cfp-40-1/journal-debats/CFP-130613.html> ; survol des indicateurs: http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/DOCU_13_07_23_IndicateurReductionContrebande.pdf

^v http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/DOCU_11_10_02_MarquesCigarettesDesJeunes_Legal_vs_contrebande.pdf

^{vi} En 2008, alors que la contrebande (des années récentes) était à son sommet, « *14 % des jeunes de la 6e année du primaire à la 5e année du secondaire du Québec ayant fumé au cours d'une période de 30 jours (soit environ 12 800 personnes) ont rapporté consommer habituellement des cigarettes de marques autochtones* », selon l'**Enquête sur le tabagisme chez les jeunes (ETJ)** initiée par Statistique Canada et poursuivie par l'Université de Waterloo pour le compte de **Santé Canada**; compilé dans « *Monitoring du Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2012* » de l'**Institut national de santé publique du Québec** (tableau, page 55; citation, page 57). http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1565_MonitoragePlanQcLutteTabag2012.pdf

^{vii} **Institut de la statistique du Québec**. *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2008. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2009/Tabac_alcool2008c3.pdf

^{viii} Liste complète avec explications: http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/DOCU_13_08_15_Resume_Liste_revendications.pdf